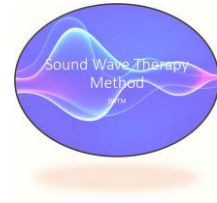


**BULLETIN D'ADHÉSION**



**Association : Sound Wave Therapy Method**

*Thérapie Fréquentielle - Synchronisation des Ondes Cérébrales*

**Spécialités :**

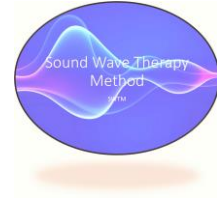


---

**Coordonnées personnelles :**

- **Nom et prénom :** \_\_\_\_\_
- **Adresse :** \_\_\_\_\_
- **Code postal et ville :** \_\_\_\_\_
- **Téléphone :** \_\_\_\_\_
- **Email :** \_\_\_\_\_

## BULLETIN D'ADHÉSION



**Association : Sound Wave Therapy Method**

---

**Catégorie d'adhésion** (*cochez la catégorie correspondante*) :

- **Adhérents** : 70 CHF/an
  - **AVS** (offre spéciale avec une thérapie gratuite) : 100 CHF/an
  - **Étudiants** : 45 CHF/an
- 

**Informations complémentaires :**

- **Suivi thérapeutique en cours (si applicable) :**
- 

- **Commentaires ou besoins particuliers :**
- 
- 

**Modalités de paiement :**

Le paiement peut être effectué par virement bancaire sur le compte suivant :

Bulletin postale

15-679830-7

Virement bancaire

**IBAN** : Ch0609000000156798307

**BIC** : PQFICHBE

---

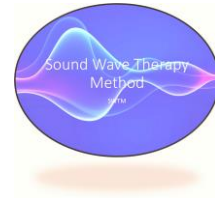
En signant ce bulletin, vous confirmez votre adhésion à l'association *Sound Wave Therapy Method* et acceptez les conditions générales.

**Date et signature :**

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHÉSION

### Article 1 – Objet de l'association

L'association *Sound Wave Therapy Method* a pour mission de promouvoir et de fournir des thérapies basées sur la synchronisation des ondes cérébrales et les fréquences thérapeutiques. Ces thérapies visent à améliorer la qualité de vie des personnes souffrant de pathologies telles que le DAS, TDHA, Parkinson, Alzheimer, le stress, le burn-out, ainsi que les troubles du sommeil.



## **BULLETIN D'ADHÉSION**

### **Association : Sound Wave Therapy Method**

#### **Article 2 – Adhésion à l'association**

L'adhésion est ouverte à toute personne intéressée par les objectifs de l'association et souhaitant bénéficier de ses services thérapeutiques. L'adhésion est valable pour une durée d'un an à compter de la date de réception du paiement.

#### **Article 3 – Cotisations**

Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle dont le montant est défini comme suit :

- Adhérents : 70 CHF/an
- Clients : 55 CHF/an
- AVS : 50 CHF/an (comprend une thérapie gratuite)
- Étudiants : 45 CHF/an

Les cotisations doivent être réglées au moment de l'adhésion et chaque année lors du renouvellement.

#### **Article 4 – Droits des membres**

Les membres adhérents bénéficient de :

- L'accès aux thérapies proposées à un tarif préférentiel.
- Un suivi personnalisé tout au long de leur parcours thérapeutique.
- La possibilité de participer aux assemblées générales et de voter sur les décisions importantes de l'association.

#### **Article 5 – Engagement des membres**

Les membres s'engagent à respecter les valeurs de l'association et à adopter un comportement respectueux envers les autres membres, les thérapeutes et les installations de l'association. Tout manquement à ces engagements peut entraîner une exclusion.

#### **Article 6 – Responsabilités**

Les thérapies proposées par l'association sont fondées sur des techniques de synchronisation des ondes cérébrales et des fréquences thérapeutiques. Elles sont complémentaires aux traitements médicaux conventionnels et ne se substituent pas à un suivi médical ou psychologique. L'association décline toute responsabilité quant à l'usage inapproprié des thérapies proposées.

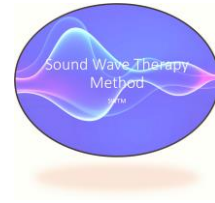
#### **Article 7 – Renouvellement et résiliation**

L'adhésion est renouvelable chaque année sur paiement de la cotisation. Les membres peuvent décider de ne pas renouveler leur adhésion à l'échéance annuelle. En cas de résiliation anticipée, aucun remboursement de la cotisation ne sera effectué.

#### **Article 8 – Modification des conditions générales**

L'association se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment. Les membres seront informés de toute modification par email ou lors des assemblées générales. Les modifications seront applicables dès leur adoption.

## **BULLETIN D'ADHÉSION**



### **Association : Sound Wave Therapy Method**

#### **Article 9 – Données personnelles**

Les informations personnelles des membres recueillies lors de l'adhésion seront traitées conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Elles ne seront utilisées que dans le cadre des activités de l'association et ne seront pas partagées avec des tiers sans le consentement explicite du membre.